

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Deslongchamps, directrice et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption, que lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2024, le conseil a adopté la résolution numéro 2024-11-246 relative au calendrier des séances de l'année 2025, et ce, en vertu des dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1.

La MRC de L'Assomption tiendra ses séances ordinaires pour l'année 2025 en la salle du conseil, sise au 300, rue Dorval, L'Assomption, et ce, à compter de 17 : 00 heures.

Les séances ordinaires seront tenues aux dates suivantes :

- 27 janvier (lundi) - 24 février (lundi) - 24 mars (lundi)
- 28 avril (lundi) - 26 mai (lundi) - 25 juin (mercredi)
- 25 août (lundi) - 22 septembre (lundi) - 27 octobre (lundi)
- 26 novembre (mercredi)

Cet avis est donné conformément à l'article 433 dudit *Code municipal du Québec*, précité.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-huitième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-trois.



Nathalie Deslongchamps, OMA

Directrice et greffière-trésorière adjointe